

## Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (Ival) de l'académie de Strasbourg

Session 2015



Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces

indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire.

### Méthodologie

#### Champ Ival

Les indicateurs de résultats sont calculés pour tous les lycées publics et privés sous contrat dès lors que le nombre d'élèves présents est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. Aucun indicateur n'est calculé si le cycle de formation de l'établissement est incomplet.

Sur les 67 lycées de l'académie de Strasbourg qui dispensent un enseignement général et technologique, 60 font partie du champ des IVAL ; pour 5 établissements le nombre de présents est insuffisant, et 2 établissements proposent un cycle incomplet. L'ensemble des 51 lycées de l'académie qui dispensent un enseignement professionnel fait partie du champ IVAL.

#### Champ de l'étude

Dans cette étude, n'ont pas été retenus 4 lycées de la voie générale et technologique, 6 établissements proposant un enseignement professionnel dans le domaine de la production et 3 dans celui des services, compte tenu de leurs faibles effectifs qui rendent la valeur de leurs indicateurs fragile.

Les seuils retenus sont de 50 élèves présents au baccalauréat général et technologique et 20 élèves présents au bac professionnel.

Sur les 70 lycées généraux et technologiques de l'académie, 3 dispensent un enseignement technologique uniquement en BTS et non dans les classes du 2<sup>nd</sup> degré.

		Général et techno	Professionnel	
			Production	Services
Champ Ival	Lycées proposant l'enseignement	67	35	39
	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil Ival	62	35	39
	Lycées proposant un cycle complet	60	35	39
Champ de l'étude	Lycées dont le nombre de présents est supérieur au seuil de l'étude	56	29	36

L'académie compte 23 lycées professionnels et 28 lycées polyvalents, soit 51 établissements proposant une formation professionnelle. Parmi eux, 35 dispensent un enseignement dans le secteur de la production, et 39 dans le secteur des services.

## Définitions

Le **taux de réussite au baccalauréat** rapporte le nombre d'élèves du lycée reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Le **taux d'accès de la seconde ou de la première au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde ou de première, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, quel que soit le nombre d'années nécessaires.

➤ Une offre de formation réduite dans un lycée général et technologique peut provoquer le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux d'accès à partir de la première fournit alors une image plus juste de l'accompagnement des élèves des lycées proposant un enseignement général et technologique. C'est donc cet indicateur qui a été retenu pour cette étude. Par contre, le taux d'accès à partir de la seconde reste pertinent pour les lycées ayant un enseignement professionnel.

Les **taux constatés** correspondent à la valeur observée d'un indicateur.

Les **taux attendus** estiment la valeur que prendrait un indicateur si, en moyenne, les élèves du lycée réussissaient au baccalauréat ou y accédaient comme tous les élèves de mêmes âge, origine sociale, sexe et niveau scolaire à l'entrée en seconde, et scolarisés dans des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population accueillie (âge, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, sexe, origine sociale). Les taux attendus sont calculés à partir des résultats des lycéens de la France entière.

➤ Le taux d'accès attendu prend en compte la structure pédagogique de l'établissement basée sur l'offre de formation pour les lycées proposant un enseignement général et technologique. A partir de la session 2015, les lycées sont classés en sept catégories selon leur offre de formation, au lieu de cinq jusqu'à présent, permettant de mieux considérer les différences de taux d'accès selon l'offre de formation.

Pour chaque indicateur, la **valeur ajoutée de l'établissement** est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu. Elle traduit la contribution de l'établissement à la réussite scolaire. Si la valeur ajoutée est positive, on peut penser que le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

## Cinq familles d'établissements

Les lycées ont été répartis en cinq familles, compte tenu de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat :

- Les lycées **neutres** dont les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès sont égales ou comprises entre -2 et +2 points.
- Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas à la famille précédente.
- Les établissements **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- Les établissements **sélectifs** qui présentent une valeur ajoutée au taux de réussite positive et une valeur ajoutée au taux d'accès négative sans appartenir à la classe des lycées neutres.
- Les lycées **en deçà des attentes** avec les deux indicateurs de valeurs ajoutées négatifs et dont l'un au moins est strictement inférieur à -2.

Un établissement est considéré **en progression** lorsqu'une hausse est enregistrée par rapport à la session 2014 pour les deux indicateurs de valeur ajoutée.

Un établissement est considéré **régulier dans la performance** s'il fait partie de la famille des lycées performants pour les sessions 2014 et 2015.

**Une refonte méthodologique a été entreprise pour la session 2015 afin d'améliorer encore la qualité des indicateurs.**

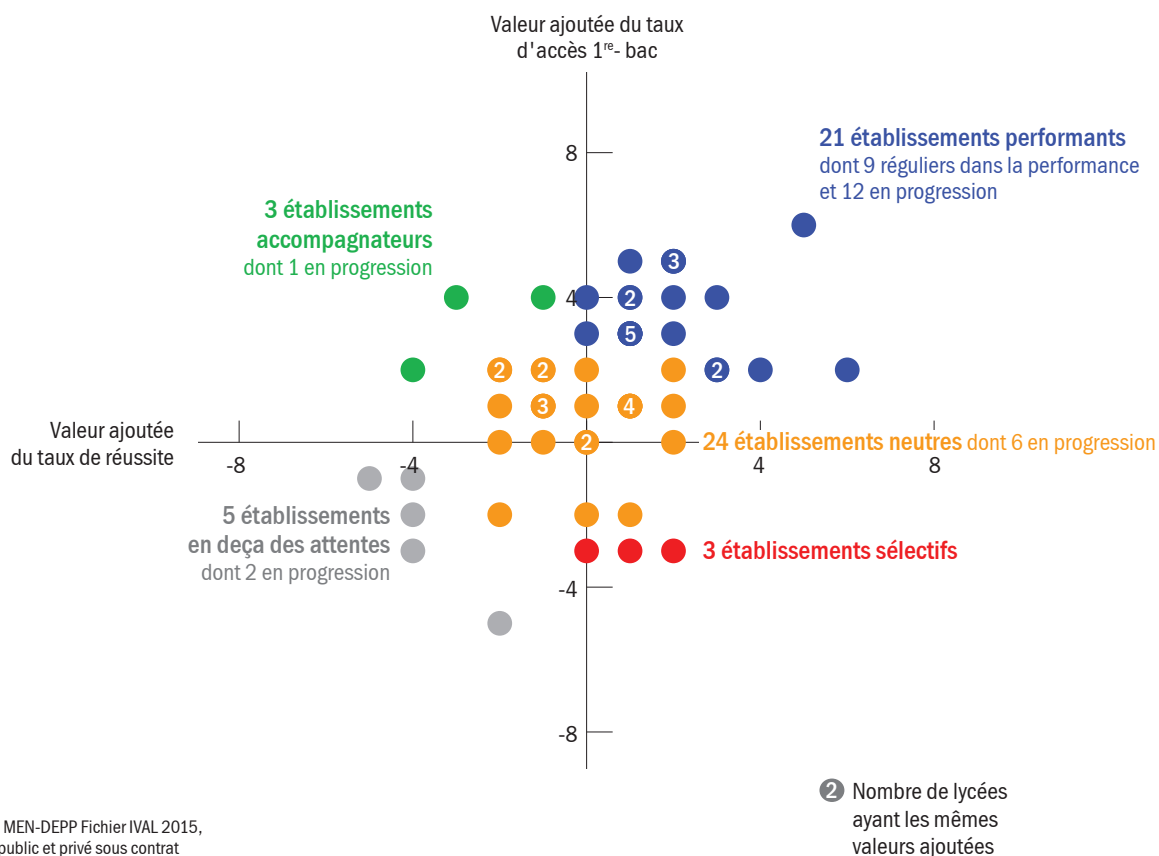
Les modifications portent à la fois sur le traitement des données, sur leur modélisation et sur la diffusion des résultats. Les changements purement méthodologiques sont transparents pour les utilisateurs des Ival, puisqu'ils impactent le modèle et non la présentation des résultats.

**Du fait de ces changements méthodologiques, les résultats aux Ival 2015 ne sont plus comparables à ceux des années antérieures, même si les écarts semblent faibles entre la nouvelle et l'ancienne méthodologie.**

Toutefois, pour afficher l'évolution des lycées par rapport à la session précédente, les indicateurs de la session 2014 ont été recalculés en utilisant la nouvelle méthodologie.

# L'enseignement général et technologique

Les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite et la valeur ajoutée au taux d'accès de *la première au baccalauréat* afin de fournir une image la plus juste possible de l'accompagnement des lycées de l'académie, y compris de ceux qui ne proposent pas un spectre large de formations en première



Source : MEN-DEPP Fichier IVAL 2015, secteur public et privé sous contrat

## Parmi les 56 lycées de la voie générale et technologique retenus dans cette étude,

➔ 24 établissements (42,9%) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès faibles. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**. Pour 6 d'entre eux, les valeurs ajoutées des deux indicateurs pris en compte sont supérieures à celles de la session 2014.

➔ Les lycées **performants** sont au nombre de 21 (37,4%) : ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 9 sont réguliers dans la performance, et 12 sont en progression par rapport à la session précédente.

➔ Les 3 lycées de l'académie (5,4%) qui affichent une valeur ajoutée négative au taux de réussite, mais positive au taux d'accès, traduisant l'aide apportée à leurs élèves pour réussir au mieux leur scolarité, entrent dans la catégorie **accompagnateurs**. L'un d'entre eux enregistre une progression entre 2014 et 2015.

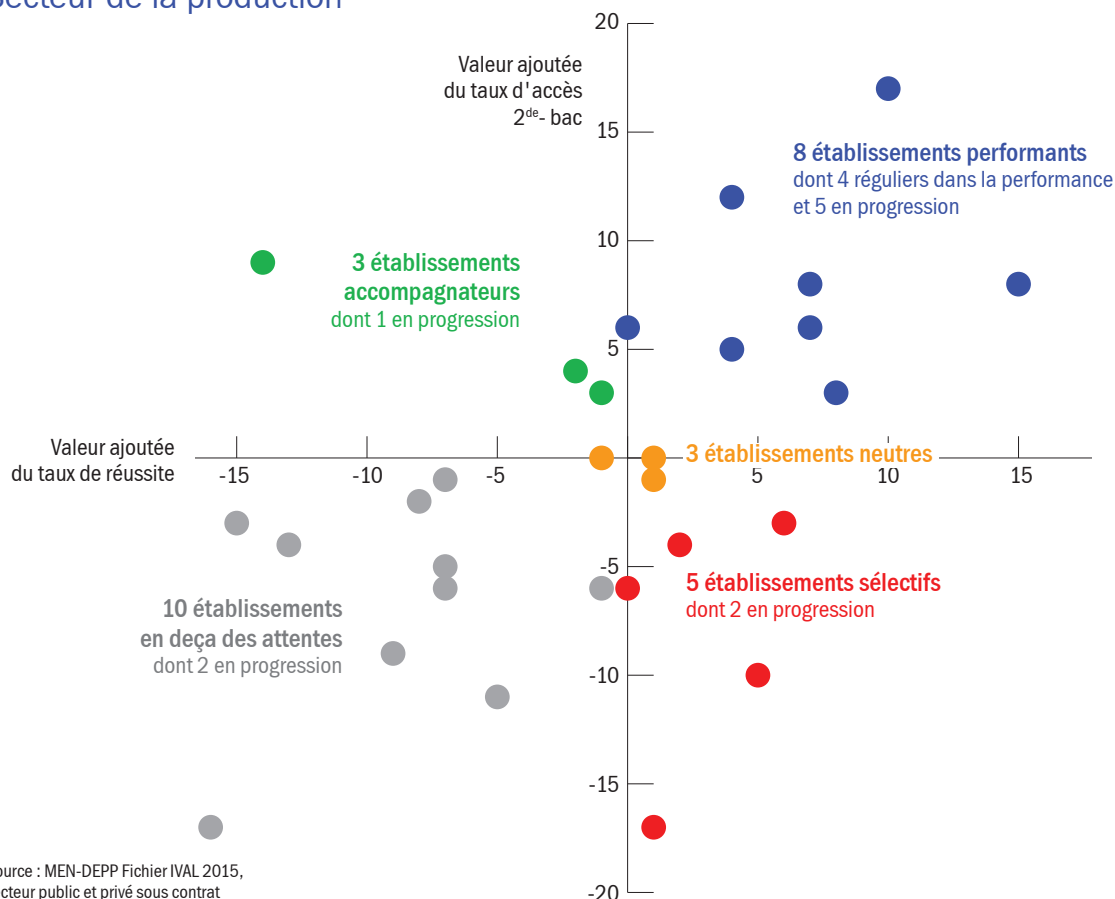
➔ Inversement, 3 autres établissements (5,4%) ont obtenu des résultats à l'examen supérieurs aux taux attendus, mais leur taux d'accès de la première au baccalauréat est inférieur à ce qu'on pouvait attendre, compte tenu des caractéristiques de leurs élèves. Ces lycées sont dits **sélectifs**.

➔ L'académie compte 5 établissements (8,9% des lycées) dont les résultats sont **en deça des attentes**. Toutefois, 2 établissements sont en progression par rapport à la session précédente.

# L'enseignement professionnel

Pour les lycées dispensant un enseignement professionnel, les familles ont été construites en croisant la valeur ajoutée au taux de réussite et la valeur ajoutée au taux d'accès de *la seconde au baccalauréat*.

## Secteur de la production



Parmi les 29 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le secteur de la production retenus dans cette étude,

➔ 3 établissements (10,3%) présentent des taux de réussite et d'accès proches des taux attendus. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**.

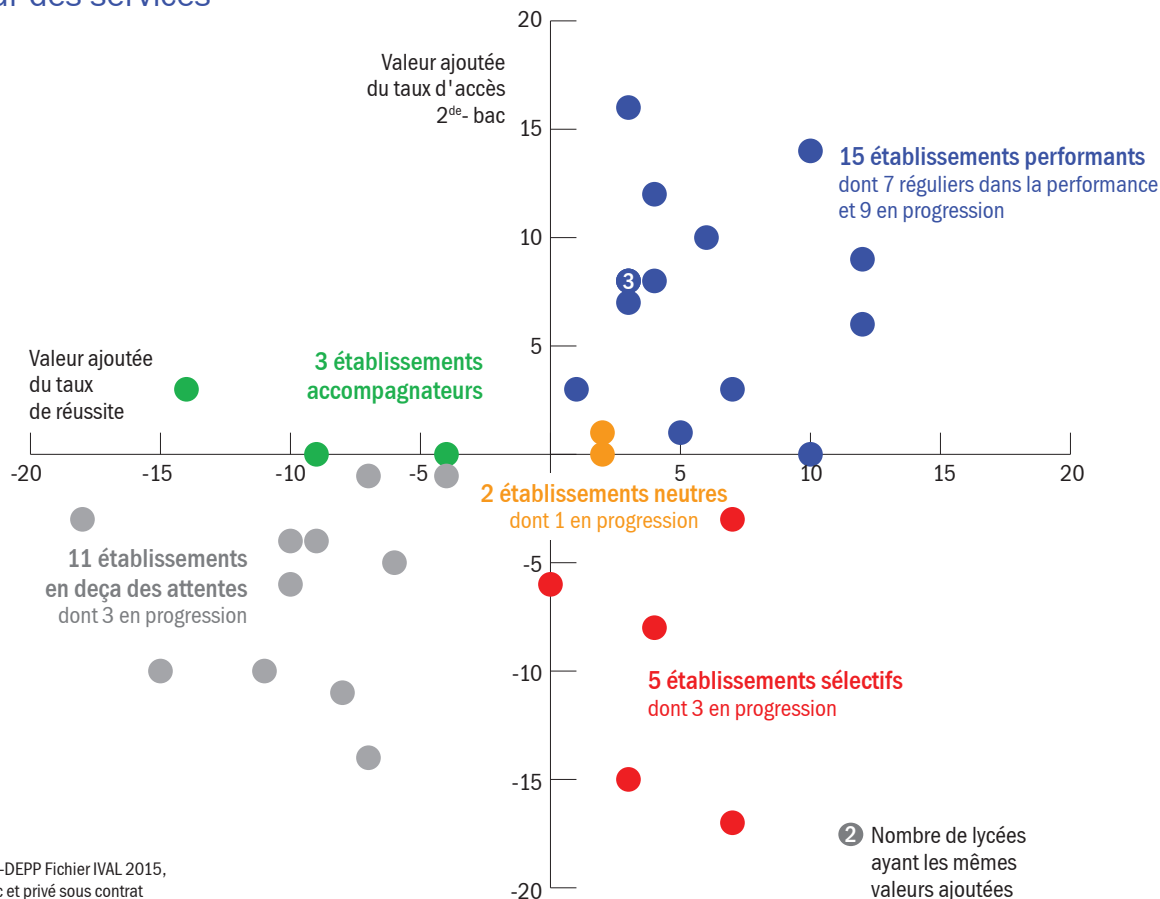
➔ Les lycées dits **performants** sont au nombre de 8 (27,6%). Ils ont obtenu de bons résultats au regard du taux de réussite au baccalauréat et du taux d'accès de seconde professionnelle au baccalauréat. Parmi eux, 4 sont réguliers dans la performance et 5 enregistrent une progression des valeurs ajoutées par rapport à la session 2014.

➔ L'académie compte peu de lycées **accompagnateurs**. Ils sont 3 (10,3%) à enregistrer un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur au taux attendu, alors que leurs résultats à l'examen sont inférieurs au taux attendu. L'un d'entre eux enregistre une progression entre 2014 et 2015.

➔ Les 5 lycées **sélectifs** (17,3%) enregistrent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, leur taux d'accès au baccalauréat est inférieur au taux attendu. Parmi eux, 2 sont en progression par rapport à la session précédente.

➔ 10 lycées (soit 34,5%) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**. Toutefois, 2 établissements sont en progression par rapport à la session 2014.

## Secteur des services



Source : MEN-DEPP Fichier IVAL 2015, secteur public et privé sous contrat

Parmi les 36 lycées préparant au baccalauréat professionnel dans le secteur des services retenus dans cette étude,

➔ 2 établissements (5,6%) ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès faibles. Ils rentrent dans la catégorie des établissements **neutres**. L'un d'entre eux enregistre une progression entre 2014 et 2015.

➔ Les lycées **performants**, au nombre de 15 (soit 41,6 %), sont les plus nombreux. Ils obtiennent un taux de réussite au bac supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat. Parmi eux, 7 lycées sont réguliers dans la performance et 9 enregistrent une progression des valeurs ajoutées par rapport à la session 2014.

➔ L'académie compte 3 lycées (8,3 %) **accompagnateurs**. Ils enregistrent un taux d'accès de la seconde au baccalauréat supérieur au taux attendu, alors que leurs résultats à l'examen sont inférieurs à ce qu'on pouvait attendre, compte tenu des caractéristiques de leurs élèves.

➔ Les 5 lycées **sélectifs** de la voie professionnelle (13,9 %) enregistrent de bons résultats en termes de réussite mais, compte tenu du profil de leurs élèves, leur taux d'accès au baccalauréat est inférieur au taux attendu. Parmi eux, 3 sont en progression par rapport à la session 2014.

➔ 11 lycées (soit 30,6 %) ont des valeurs ajoutées négatives pour les deux indicateurs. Ils sont **en deçà des attentes**. Toutefois, 3 établissements sont en progression par rapport à la session précédente.